

REF

FR

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
 MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 31
 No.:

DIFFUSION:
 RELEASE:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
 LE 14 AVRIL 1977

REVUE QUINQUENNALE DE L'ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que des hauts fonctionnaires du Canada et des Etats-Unis se sont rencontrés à Washington le 13 avril dernier afin d'entreprendre un examen conjoint des progrès accomplis depuis 1972 aux termes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Cet Accord est intervenu afin de permettre aux deux pays de coordonner leurs efforts en vue d'assainir et de préserver les Grands lacs. Son article IX prévoit que les deux pays procéderont à un examen conjoint de l'efficacité des programmes mis en oeuvre au cours des cinq premières années de son application. La délégation canadienne réunissait des représentants du gouvernement fédéral et des provinces de l'Ontario et du Québec.

Des progrès substantiels ont été réalisés depuis 1972 aux termes de l'Accord. Si de nombreux programmes d'assainissement progressent de façon satisfaisante, il reste toutefois beaucoup à faire. L'examen en cours, qui devrait s'achever avant la fin de l'année, comporte une évaluation détaillée de toutes les mesures prises par les deux pays afin d'épurer les Grands lacs et de préserver leur salubrité.

Au cours des quelques mois à venir, des audiences publiques auront lieu dans les collectivités bordant les Grands lacs des deux côtés de la frontière. Les résultats de ces réunions, de l'examen en profondeur qu'ils auront effectué et des travaux déjà entrepris par la Commission mixte internationale permettront aux Etats-Unis et au Canada de déterminer de quelle façon ils peuvent réaffirmer leur volonté de poursuivre les objectifs énoncés dans l'Accord et donner suite aux diverses propositions visant à renforcer l'Accord afin qu'il s'applique aux nouvelles questions inhérentes à la qualité de l'eau.

Le Président Carter et le Premier ministre Trudeau avaient d'ailleurs souligné au cours de leur rencontre de février dernier l'importance que revêt à leurs yeux l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

EXTERNAL AFFAIRS
 AFFAIRES EXTÉRIEURES
 OTTAWA
 JUN 22 1977